



La Caisse d'Allocations Familiales soutient financièrement cet établissement.

Communauté de Communes du Pays Riolais
Service Education, Enfance et Petite Enfance

RENOUVELLEMENT ET ACCÈS PORTAIL FAMILLES ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 Document et pièces à retourner au plus tard au Service Périscolaire pour le 30 juin

IMPORTANT : L'accès au Portail Familles sera possible uniquement après enregistrement du retour de ce document et des pièces obligatoires.



A partir du 01/06/2023 accueil public à la maison communautaire uniquement les matins du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30

SITE DE :

ENFANT(S)	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
NOM			
PRÉNOM			
Date de naissance			
Classe rentrée 2023			

Renouvellement du **Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.)** si votre enfant présente un problème de santé* :

OUI NON *Allergie / intolérance alimentaire/intolérance médicament certifiée par un médecin

Précision :

Pour renouveler un PAI, veuillez contacter votre médecin traitant. Pour le finaliser, merci de contacter le service périscolaire au 03.84.91.97.22 et formaliser l'accueil de votre enfant en lien avec le directeur de l'école.

Attention : l'accueil sera possible uniquement après la mise en place complète du PAI.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Il est de votre responsabilité, de vous assurer de bien recevoir nos mails, pour cela veuillez faire le nécessaire pour autoriser les adresses suivantes :

- rioz@dominoweb.fr
- serviceperiscolaire@cc-pays-riolais.fr
- ccpaysriolais@portail-familles.net

TOUT RENOUVELLEMENT INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

VACCINATIONS OBLIGATOIRES

- Certificat ou photocopies du carnet de santé transmis Non Transmis

Assurance :

N° contrat assurance ou N° adhérent :

A compter du 1^{er} janvier 2024, pour le calcul de vos tarifs par rapport au quotient familial, veuillez fournir les photocopies du livret de famille ou les actes de naissance de tous les enfants du foyer ou à charge. Pour les séparations, fournir un justificatif de garde /jugement.

- Acte de naissance ou livret de famille transmis
 Non transmis

Avis intégrale (recto-verso) d'impôt ou de non-imposition des 2 parents ou du foyer fiscal (parent + conjoint et enfant vivant sous le même toit) :

- Avis 2022 (sur les revenus 2021)
 Avis 2023 (sur les revenus 2022)
 Plafond (tarifs maximums : ne souhaite pas communiquer ces documents)

Les feuilles préremplies des déclarations de revenus ne sont pas acceptées. En cas de non production de ce document, le plafond maximum est appliqué et il n'y a pas de rétroactivité.

PRÉLEVÈMENT AUTOMATIQUE

- Oui (pour la première fois joindre au Service Périscolaire un RIB au nom du payeur)
 Déjà en place pour le service crèches ou service périscolaire (dans ce cas vous n'avez rien à fournir)

Un mandat SEPA avec vos coordonnées bancaires vous sera envoyé pour mettre en place le prélèvement. Le prélèvement automatique est valable pour l'ensemble du service Enfance et Petite Enfance.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2023/2024 DU SERVICE ENFANCE DE LA CCPR

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement du Service Enfance 2023/2024 (disponible également sur le portail familles et sur le site Internet www.cc-pays-riolais.fr)
- Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la fiche de renouvellement et autorise les animateurs à prendre toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- J'accepte que ces données fassent l'objet d'un traitement

Signatures : Précédée de la mention « Lu et approuvé »